

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTLAUR  
DU 29 MAI 2018**

Etaient présents : MM. ANDRIEU Antonin, SAINT-GEORGES Hervé, FRABOULET Claudine, BACHET Jean-François, BORIES Chantal, BRUET Laurence, FAULKNER Soisik, FERRIE Jean, MADIEC Stéphane, ROSSETTI Sylvain.

Etaient absents excusés : LEVEQUE Frédéric, SUNE Patrice, BARADAT Eric.

Secrétaire de séance : C. FRABOULET.

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf du mois de mai à 20h45, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antonin ANDRIEU.

**Convocation du 22 mai 2018**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Compléments éventuels à l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2018
- 3- Renouvellement contrat agent d'animation à la bibliothèque
- 4- Désignation du contrôleur technique dans le cadre de la salle sportive polyvalente
- 5- Lotissement communal - financement
- 6- Convention pour un chantier d'insertion avec le CIAS de Carcassonne Agglomération
- 7- Questions diverses

**Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme FRABOULET Claudine, qui accepte, est désignée secrétaire de séance.

**1- COMPLEMENTS EVENTUELS A L'ORDRE DU JOUR**

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour :

- la vente d'une parcelle du lotissement communal
- le conventionnement avec le Centre de gestion de la Fonction Publique de l'Aude (CDG11) pour la désignation d'un délégué à la protection des données mutualisé et de l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire

Le Conseil Municipal autorise les demandes ci-dessus qui feront l'objet de délibérations.

## **2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2018**

Le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 30 mars.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **3- RENOUELEMENT CONTRAT AGENT D'ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE**

En raison de l'adhésion du jeune public aux animations proposées en bibliothèque les mercredis, le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal le renouvellement du poste contractuel à temps non complet de l'adjoint d'animation à la bibliothèque. Il est proposé d'ajouter 1 heure supplémentaire de temps de préparation.

Vote à l'unanimité.

## **4- DESIGNATION CONTROLEUR TECHNIQUE – PROJET SALLE SPORTIVE POLYVALENTE**

Le Maire présente aux élus les 3 propositions pour les missions de contrôle technique (missions L + LE + SEI + HAND ERP + ATTESTATION ACCESSIBILITE) concernant la réhabilitation du bâtiment communal du stade en salle sportive polyvalente :

SOCOTEC Carcassonne : 2 900€ HT

VERITAS Carcassonne : 4 950€ HT

APAVE Carcassonne : 2 940€ HT

Au vu des moyens, des compétences et des coûts de prestations fournis par les candidats, les élus proposent de retenir l'offre de SOCOTEC, économiquement la plus avantageuse.

Vote à l'unanimité.

## **5- FINANCEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL**

Le Maire expose au Conseil qu'il serait nécessaire de réaliser un emprunt à moyen terme d'un montant de 250 000 euros destiné à financer le lotissement communal.

Cet emprunt sera remboursé en 60 mois, aux conditions de l'institution en vigueur à la date de réalisation, au taux fixe de 0,69 %, par trimestre et échéances constantes de 12 727,64 euros.

Les frais de dossier s'élèvent à 375 euros.

Vote à l'unanimité.

## **6- CONVENTION POUR L'INTERVENTION DU CHANTIER D'INSERTION DU CIAS DE CARCASSONNE AGGLOMERATION**

Monsieur le Maire propose de faire appel au chantier d'insertion du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) de Carcassonne Agglomération pour la restauration du pont proche de l'Eglise.

Vote à l'unanimité.

## **7- VENTE D'UNE PARCELLE DU LOTISSEMENT COMMUNAL**

Le Maire rappelle que dans le cadre du projet du lotissement communal, la commune s'est engagée à vendre à la Société anonyme d'HLM « ALOGEA », 6 rue Barbès à Carcassonne, un macro-lot pour la réalisation de 5 logements sociaux. Il s'agit du lot n°12, d'une superficie de 1 423 m<sup>2</sup>, à raison de 60 000,00€ TTC le lot.

Vote à l'unanimité.

#### **8- DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'AUDE – CDG11**

Le Maire informe l'assemblée que la Loi Informatique et Libertés (LIL) du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 14 avril 2016 imposent des obligations aux utilisateurs de données personnelles. Chaque collectivité a l'obligation de se mettre en conformité pour le traitement des données à caractère personnel en nommant un Délégué à la Protection des Données (DPD).

Il fait savoir que le CDG11 a créé et mis en place un service « Délégué à la Protection des Données Mutualisé ». Il propose donc de faire appel à ce service et de désigner comme Délégué à la Protection des Données de la commune la personne attirée du Centre de Gestion de la Fonction publique de l'Aude par le biais d'une convention.

Vote à l'unanimité.

#### **9- EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'AUDE – CDG11**

Le Maire informe les élus que la médiation préalable obligatoire a été confiée à un certain nombre de centres de gestion volontaires. S'agissant d'une expérimentation, les collectivités territoriales et les établissements publics qui souhaitent en bénéficier doivent délibérer avant le 1er septembre 2018 en signant une convention avec le CDG11.

Vote à l'unanimité.

#### **10- QUESTIONS DIVERSES**

Mme FRABOULET propose d'organiser une rencontre entre élus intéressés par le columbarium. Mesdames Nicole CATHARY et Chantal BORIES ainsi que Messieurs Stéphane MADIEC, Jean-François BACHET et Hervé SAINT-GEORGES se proposent et arrêtent une date.

Certains élus souhaitent arrêter les orientations relatives à la 1ère phase de l'aménagement du cœur du village avant de rencontrer les techniciens de l'agence technique de l'Aude. Une date est arrêtée en ce sens.

Le Maire fait part aux élus de la proposition d'achat de l'un des administrés pour un terrain attenant à sa propriété. Certains élus rappellent que la politique appliquée est celle de l'échange alors que d'autres sont plus favorables à la vente. Aucune décision n'est donc prise pour l'instant.

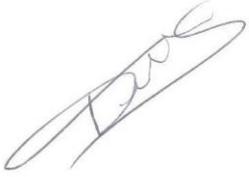
Le Maire informe les élus du refus de Mme CABIROL concernant l'achat de l'un des terrains de propriété en vue de l'aménagement d'un parking.

Le Maire propose aux élus de renouveler l'embauche des jeunes saisonniers. L'ensemble des élus souhaitent reconduire cette initiative chaque année.

L'ensemble des élus s'interrogent sur la mise en location des foyers communaux très sollicités afin de responsabiliser les personnes qui le louent et contribuer ainsi aux charges de fonctionnement. Il est donc proposé d'étudier les tarifs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

FRABOULET Claudine

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Fraboulet', written in a cursive style.

ANDRIEU Antonin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Andrieu', written in a cursive style.